

« 5 Jours pour Entreprendre 2019 »

« Donnez-vous toutes les chances de réussir »

Les dates des formations :

Du 4 au 8 mars 2019

Du 13 au 17 mai 2019

Du 17 au 21 juin 2019

Du 16 au 20 septembre 2019

Du 2 au 6 décembre 2019

Le coût de la formation : uniquement *sur devis, nous consulter*

Les objectifs :

- Aider le créateur/repreneur à identifier les différentes étapes du parcours de création et mesurer la pertinence de son projet.
- Comprendre ce qu'est une étude de marché et son importance, être capable de rechercher les informations indispensables à celle-ci.
 - Connaître selon la forme juridique choisie, les conséquences fiscales et sociales.
- Acquérir les notions essentielles de gestion et mieux comprendre les mécanismes comptables.

Le déroulement du stage :

MODULE 1	Vous, l'équipe et le projet	- Cohérence personne/projet ; - Définir la nature du projet et la vision entrepreneuriale.
MODULE 2	Le projet Le contexte, le marché, le business model	- Connaître son marché ; - Concevoir une proposition en cohérence avec les besoins des clients ; - Concevoir un business model et le vérifier sur le terrain ; - Analyser la concurrence ; - Evaluer les ventes prévisionnelles du projet.
MODULE 3	La communication Le marketing	- Définir une stratégie et comment la mettre en place ; - Prospector, acquérir et fidéliser ses clients ; - Formaliser et communiquer clairement son projet.
MODULE 4	La gestion, Le prévisionnel financier, Le plan de financement	- Estimer les besoins financiers du projet ; - Evaluer la viabilité financière du projet ; - Faire un plan de financement .
MODULE 5	Le juridique, les normes et la réglementation	- Les principes juridiques de fonctionnement d'une entreprise ; - Les grands principes des régimes fiscaux et sociaux ; - Choisir la forme juridique , le régime fiscal et le statut social le plus adapté ; - Donner un nom à son entreprise et à ses produits.
MODULE 6	Anticiper et piloter l'activité	- Etablir les documents contractuels ; - Vos interlocuteurs (RSI, URSSAF...) ; - Mettre en place les indicateurs et tableaux de bord ; - Acquérir les bons réflexes et repérer les clignotants pour agir ; - Savoir utiliser le numérique.

Les intervenants :

- 👤 Sophie Guibaud conseillère Création-Transmission-Reprise d'entreprise CCI Pays d'Arles
- 👤 Cathy Boucher responsable Pôle création Transmission Formalités Fichier CCI Pays d'Arles
- 👤 Initiative Pays d'Arles présente les différents financements,
- 👤 Un expert-comptable anime la partie rentabilité et fiscalité.

Service Appui et Formalités de la CCI Pays d'Arles

Avenue de la 1^{ère} division France Libre - BP 10039 - 13633 Arles cedex

Tél. 04.90.99.08.69 – Fax 04.90.99.08.00 – creation-entreprises@arles.cci.fr

Réception du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h (SUR rendez-vous)